

Simon Buxeraud ou l'impunité scandaleuse des antifas

écrit par Pierre Cassen | 21 mars 2025



Ce samedi, Jean-Luc Mélenchon et ses troupes de choc appellent donc les Français à manifester contre l'extrême droite, ses idées et ses relais. **Pourtant, à ma connaissance, jamais un militant de gauche n'a été agressé sur un marché lors d'une diffusion, jamais un**

meeting de gauche n'a été attaqué à coups de pierres par des contre-manifestants, jamais des militants de gauche n'ont eu leur maison ou leur voiture taguées à cause de leurs engagements.

Par contre, personne n'a oublié cet homme de 70 ans (mon âge à l'époque) sur un marché, agressé par un antifa de Rennes, identifié comme étant Simon Buxeraud, qui avait l'âge d'être son petit-fils. Les images sont scandaleuses, il bouscule une dame de 70 ans, lui crache dessus, puis s'en prend à cet homme qui ne paraît pas d'une santé florissante, mais qui a le courage de distribuer des tracts sur un marché.

<https://www.bvoltaire.fr/impunite-un-antifa-agresse-un-militant-reconquete-laffaire-est-classee/>

Papacito avait réagi, indigné, provoquant cet antifa dans un combat à la loyal...

On aurait pu penser, au vu de ces images, que la justice, suite à la plainte de Jean-Yves, aurait sanctionné comme il le mérite cette agression. Or, on apprend, grâce à Boulevard Voltaire, que le Parquet de Tours a classé la plainte sans suite, pour infraction insuffisamment caractérisée.

Cela n'empêche pas le Parquet de Tours d'oser participer à une réunion, ce jour, d'aide aux victimes, avec la présence du procureur Catherine Sorita-Minard.

Deux ans plus tard, à l'université de Rennes, le même Simon Buxeraud sera arrêté par la police, pour avoir participé à l'agression de deux militants, classés à droite, par une dizaine d'antifas qui les ont massacrés au sol. Lisez sur l'article de Boulevard Voltaire les séquelles physiques qui sont les leurs. Durant leur interrogatoire, la député LFI Marie Mesmeur a utilisé

son mandat pour les soutenir. Ils ont évité la comparution directe, et ne seront jugés que le 24 avril. Ils sont tous en liberté.

Les juges, mais aussi l'appareil d'État, les protègent, car, derrière leur discours révolutionnaire, ils font un travail de milicien au service de l'État Macron, et harcelant quotidiennement les militants patriotes qui sont les seuls qui dérangent vraiment le système.